

SAINT-AMARIN

Les Drevés

Ville de
SAINT-AMARIN



le bulletin municipal d'informations
N° 50 - Janvier 2026



Mir rede
Elsässisch



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



MA COMMUNE
A DU CŒUR



Commune
nature

DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE

Le Mot du Maire



Le mois de décembre s'achève, emportant avec lui son lot de rendez-vous chaleureux, de moments de partage qui font la richesse particulière du « BIEN VIVRE ENSEMBLE » à Saint-Amarin.

Il fut d'abord marqué par la magie des fêtes avec l'ouverture du Marché de Noël qui a une nouvelle fois transformé notre cœur de ville en un lieu de rencontres et de convivialité. Entre illuminations, animations festives et stands de qualité, petits et

grands ont pu se retrouver dans une atmosphère féérique.

Nos aînés ont, eux aussi, été mis à l'honneur lors du traditionnel banquet des Seniors. Ce temps fort est toujours une occasion privilégiée de se retrouver et de célébrer ensemble, témoignage de l'attachement indéfectible de la commune au lien intergénérationnel.

Alors que s'ouvre une nouvelle année, le premier trimestre sera l'occasion de prolonger ces temps de rassemblement, mais aussi d'accomplir des actes civiques importants pour l'avenir de notre collectivité.

Saint-Amarin est une petite ville à taille humaine, riche de ses liens, de son esprit de solidarité et de son identité. Tout au long de l'année écoulée, ces valeurs se sont exprimées à travers l'engagement des élus du Conseil Municipal, des associations, des bénévoles, des agents communaux et des habitants.

Je tiens à les remercier sincèrement.

Dans un monde qui évolue rapidement, notre commune reste un repère, un lieu où il fait bon vivre et se retrouver ensemble, continuons à faire de Saint-Amarin une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.

Alors que notre pays traverse une crise politique de confiance, il est de notre responsabilité d'unir nos efforts pour continuer à avancer.

C'est dans cet état d'esprit que nous abordons ce début d'année aux côtés de vous toutes et tous.

« Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne mais dans la façon de la gravir » Confucius.

En ce début d'année, je veux aussi avoir une pensée pour ceux qui souffrent et qui sont dans la peine.

Je vous souhaite à tous Saint-Amarinoise et Saint-Amarinois, petits et grands, jeunes et aînés, associations et acteurs économiques, élèves et enseignants, une très belle année 2026, la santé ainsi que beaucoup de succès dans vos projets personnels.

Excellente année 2026.

avec mes plus fidèles et dévoués sentiments

Votre Maire

Charles WEHRLIN



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 30 septembre 2025

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2025

Le compte rendu de la séance du 26 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité.

POINT 2: VENTE D'UN ANCIEN VÉHICULE

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

1. **Décide** d'autoriser la vente de l'ancien camion de déneigement appartenant à la commune à la société Bussang Poids Lourds.
2. **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

POINT 3: ADHÉSION À LA CONVENTION RISQUE « PRÉVOYANCE » MISE EN PLACE PAR LE CDG68 ET PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

Décide:

- **Article 1:** d'**adhérer** à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général;
- **Article 2:** d'**accorder** sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance ayant souscrit au contrat référencé par la convention de participation;
- **Article 3:** de **fixer** le montant de participation pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à 70 € par mois pour l'invalidité et incapacité et 30 € par mois pour la perte de retraite.

- **Article 4:** d'**autoriser** le Maire ou son représentant à prendre et à signer tous les actes relatifs à l'adhésion à la convention de participation risque Prévoyance proposée par le Centre de Gestion, ainsi que les éventuels avenants à venir.

POINT 4: DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le vote des subventions:

- aux Enseignes de la Haute Thur pour l'organisation de la Fête du Coq;
- à l'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole Elémentaire pour une sortie au Centre du Torrent à Storckensohn;

à 16 voix pour et 1 abstention

- à l'association Coup de patte pour la création d'une maison des Chats.

✓ **PRÉCISE** que les crédits seront inscrits au budget 2025.

POINT 4: DÉCISION D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS GAZ ET ELECTRICITÉ AU 1^{ER} JANVIER 2026

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de prendre acte des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales; Charles WEHRLÉN, Maire, informe le conseil municipal que le marché:

- De fourniture de gaz a été attribué à REGIONGAZ à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 3 ans pour un prix ferme moyen entre les compteurs C4 et C5 de 45.38 € HTT/MWh;
- De fourniture d'électricité a été attribué à ENGIE à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 3 ans pour un prix ferme moyen entre les compteurs T2 et T3 de 90.18 € HTT/MWh.





Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 11 décembre 2025

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Le compte rendu de la séance du 30 septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

POINT 2: AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2026, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.
- ✓ **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions ci-dessus exposées.

POINT 3: RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX POUR 2026

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- ✓ **DÉCIDE** de modifier les loyers des bâtiments communaux selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2^e trim. 2025 qui autorise une augmentation de 1.04%.
- ✓ **PRÉCISE** l'effet au 1^{er} janvier 2026.

POINT 4: RÉVISION DES TAXES ET TARIFS COMMUNAUX POUR 2026

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- ✓ **DÉCIDE**, à compter du 1^{er} janvier 2026 :
 - de fixer le prix de la corde de bois à 220 euros ;
 - de maintenir les tarifs des concessions cimetièrre et columbarium
- ✓ **PRÉCISE** que le prix de la corde de bois d'affouage est arrêté comme suit, qu'il s'agisse de hêtre, de chêne ou de toute autre essence, qu'elle soit débitée en quartiers ou en rondins ;
- ✓ **APPROUVE** le tableau des taxes et tarifs en vigueur à SAINT-AMARIN et en fixe les montants applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

POINT 5: ÉTAT D'ASSIETTE 2027 DES COUPES À MARTELER

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2027.

POINT 6: ÉTAT PRÉVISIONNEL DES COUPES DE BOIS 2026 ET PROJET DE TRAVAUX EN FORÊT COMMUNALE POUR 2026

Charles WEHRLÉN, Maire, présente l'état des programmes prévisionnels des travaux en forêt communale de Saint-Amarin établis par les services de l'O.N.F.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation 2026 et le programme des travaux patrimoniaux ;
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits correspondants à ces programmes prévisionnels seront inscrits au Budget Primitif Forêt 2026 ;
- ✓ **DONNE** au Maire toute délégation pour signer et approuver en cours d'année, par voie de conventions ou de devis, la réalisation de ces prévisions dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal.

POINT 7: REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROVISoire POUR LES CHANTIERS D'ÉLECTRICITÉ

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- ✓ **ADOpte** la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

POINT 8: REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROVISoire POUR LES CHANTIERS DE GAZ

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,



Le Conseil Municipal

✓ **ADOpte** la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

POINT 9 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2024

Sur proposition de Charles WEHRLen, Maire,

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le rapport annuel «Eau» émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2024.

POINT 10 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT 2024

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le rapport annuel «Assainissement» émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2024.

POINT 11 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE COLLECTE ET DE GESTION DES DÉCHETS 2024

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le rapport Prix et qualité du service public d'élimination des déchets émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2024.

POINT 12 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN - DÉLIB. 2025-30

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

✓ **APPROUVE** le rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin pour l'exercice 2024.



La vie dans notre cité

COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, la commune a commémoré le **11 novembre** sous la présidence de notre Maire. Après avoir honoré nos soldats morts au combat avec dépôt de gerbes au cimetière, le cortège s'est rendu à l'église paroissiale pour assister à l'office religieux. Au terme de l'office, hommages et dépôts de gerbe ont eu lieu devant le monument aux morts.

La Musique Municipale, la clique de Sapeurs-Pompiers, la chorale de l'école primaire, la chorale "Echo de la vallée" ont assuré les intermèdes musicaux et ont chantés.



CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE : LA COMMUNE REND HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN ALGÉRIE, AU MAROC ET EN TUNISIE

La commune a commémoré, ce **5 décembre**, la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. La cérémonie organisée par le sous-groupe Thur - Doller de l'UNC du Haut-Rhin s'est tenue devant le monument aux morts, en présence d'élus, des représentants du monde combattant et de plusieurs habitants venus participer au recueillement.

Après la levée des couleurs, les participants ont écouté l'Allocution de M. Marcel GIRARD, Président de l'U.N.C. sous-groupe Thur-Doller, puis la lecture des 33 morts de cette circonscription pendant ce conflit, et la lecture du message officiel de la ministre déléguée aux Anciens combattants par M. Charles WEHRLÉN, Maire, rappelant l'importance de préserver la mémoire de ces conflits et la reconnaissance envers ceux qui y ont perdu la vie. Un dépôt de gerbes a ensuite été effectué, suivi d'une minute de silence.

Sobre et solennelle, la cérémonie a réaffirmé l'attachement de la commune au devoir de mémoire et à la transmission de l'histoire aux jeunes générations.





NOËL DES AINÉS

Pas moins de 185 convives ont répondu à l'invitation de la commune pour cette journée dédiée à nos séniors. Accueillis par le Maire, Charles WEHRLÉN, les convives furent heureux de se retrouver dans une ambiance conviviale. Lors de cette journée, Monsieur Jean-Pierre MUTH (95 ans) et Madame Jeanne KUBLER (94 ans) les deux doyens de l'assemblée furent mis à l'honneur. Tous deux ont été chaleureusement applaudis.

Un film retraçant les événements marquants de l'année a intéressé l'ensemble du public. L'après-midi a été rythmé par une animation musicale feutrée apportant une touche de douceur et de gaité à la rencontre. La chorale de l'équipe municipale a interprété quelques chants de Noël, entraînant avec elle une grande partie du public, heureux de reprendre en chœur les mélodies qui font écho à la magie de Noël.

Cette édition du repas de Noël restera comme un moment de grande convivialité, parfaitement organisé, où la bienveillance, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble ont pleinement trouvé leur place.



MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année, Saint-Amarin s'est revêtu de ses habits de fête pour le traditionnel marché de Noël qui s'est tenu Les 5, 6 et 7 décembre. Les décors de la cité ont été réalisés par le service technique de la ville et une belle équipe de bénévoles. Choraes, jeunes acteurs du collège, Père Noël, balade en calèche et balade en poneys, animation musicale, atelier maquillage, échecs, bricolage créatif, ont ponctué les trois journées du marché. L'un des temps forts fut le concert de l'Avent proposé par la Musique Municipale.

Les enfants ont beaucoup apprécié le spectacle qui leur était dédié « Grétala et la déesse de la Wormsa ». Le Père Noël les attendait à l'entrée du cercle avec des friandises.

Plus de 40 exposants ont proposé leurs produits dans la salle du CAP, sur le parvis et sur la place de la mairie. Les visiteurs pouvaient se restaurer auprès de nos associations présentes.

Les commerçants de Saint-Amarin ont proposé l'opération Noël des commerçants durant tout le mois de décembre avec une nouvelle animation lors du marché de Noël « L'arbre à vœux ». Les enfants recevaient des sachets de friandises.

Trois belles journées pour un marché de Noël traditionnel !





La vie dans notre cité

VŒUX DU MAIRE

Malgré les intempéries du **10 janvier**, les forces vives de la cité se sont retrouvées au Cap pour la traditionnelle cérémonie des vœux. La cérémonie a été introduite par la Musique Municipale accueillant en musique les participants.

Avec un mot d'accueil, Cyrille AST, 1^{er} adjoint a souhaité une belle année au Maire.



Dans son discours, notre Maire a remercié tous les forces vives qui font vivre Saint-Amarin. Campagne électorale en cours, le Maire n'a pas évoqué les projets futurs.

Le discours fit place au film de l'année relatant les principaux événements qui animèrent 2025. Au terme de la projection, comme tous les ans, les lauréats du concours des Maisons fleuries reçurent leur récompense. Puis, ce fut au tour de nos nombreux bénévoles d'être accueillis sur la scène pour un remerciement mérité marquant leur engagement et disponibilité.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et de nombreux échanges entre participants.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Au cours des premières réunions en commission, le Conseil Municipal des Enfants a souhaité se concentrer sur un projet d'implantation de deux boîtes à livres, l'une près du Hirschpark et des jardins pédagogiques et l'autre dans le parc à jeux en face du CAP. Ces emplacements présentent beaucoup d'atouts : endroits où les familles se réunissent, passages nombreux et bonne visibilité au sein de la commune.

Le **20 octobre** dernier, la commission est allée sur les lieux d'implantation pressentis. Au préalable, la commission s'est déplacée aux ateliers communaux afin de voir les boîtes à livres. En effet, la ville a récupéré l'ancienne cabine téléphonique qui se trouvait à l'entrée du site de l'entreprise VELCOREX. D'autre part, des éléments métalliques des anciens vestiaires des ateliers techniques ont également été récupérés et pourront constituer une seconde boîte à livres. Les enfants sont d'ores et déjà invités à réfléchir aux éléments de décoration qu'ils souhaiteraient utiliser pour ces boîtes à livres. Le but étant de les associer à la réalisation concrète de ce projet.





La vie dans notre cité

EN 2026, SAINT-AMARIN FÊTE LE VÉLO !

Le **28 juin**, la nouvelle édition de l'Alsacienne Cyclo passera à nouveau dans Saint-Amarin. Les quelques trois mille cyclistes emprunteront la montée du Fistelhaeuser pour retrouver les massifs vosgiens via le Haag !

LE TOUR DE FRANCE PASSE À SAINT-AMARIN EN 2026 !

La vallée de Saint-Amarin accueillera, le **samedi 18 juillet**, l'arrivée de la 14^e étape du Tour de France 2026 qui reliera Mulhouse au Markstein, notre station quatre saisons au cœur des Hautes Vosges d'Alsace

Après 2022 (première édition du Tour de France Femmes) et 2023 (arrivée au Markstein après le fameux enchaînement du Petit Ballon et son désormais célèbre « virage Pinot » - Platzerwasel), nous changeons de braquet en proposant une fin d'étape exceptionnelle ! Nous aurons l'honneur d'accueillir sur notre territoire le troisième événement sportif mondial, ainsi que sa célèbre caravane qui traversera Saint-Amarin par la rue du Général de Gaulle jusqu'au carrefour du « Cheval blanc ». Après un passage sur la grande crête et par le Grand Ballon, sommet du Massif des Vosges, les coureurs remonteront la vallée de la Thur et entreront dans Saint-Amarin pour une ascension inédite de plus de 11 kilomètres vers le Col du Haag via Geishouse.

Cette montée, proposant 845 mètres de dénivelé positif et 7,41 % de pente moyenne, est considérée comme la plus difficile des Vosges, avec de nombreux passages à plus de 15 %, des replats et variations de pente propices aux attaques, des murs redoutables, notamment celui du Fistelhaeuser dès le départ ou encore celui qui fera face aux champions dès la sortie du « virage du hibou », à 1,6 km du sommet.

Tout cela nous met déjà en appétit et nous avons hâte d'assister à un tel spectacle !

Une nouvelle page de l'histoire du Tour s'écrit ici à Saint-Amarin au cœur de notre vallée.



© L'Alsace

Les Brèves

SAINT-AMARIN



*L*a vie dans notre cité

SAINT-AMARIN POURSUIT LES TRAVAUX DANS LA CITÉ

Des travaux d'entretien à l'école maternelle ont permis un embellissement et la rénovation du chauffage:



Réfection de la peinture.



Installation de nouvelles chaudières.





*L*a vie dans notre cité



D'importants travaux de consolidation des berges du Vogelbach ont été entrepris suite à l'écroulement d'une zone.



La commune a doté les services techniques d'un nouvel outil de travail, un Unimog. Ce nouvel outil facilitera le travail des agents techniques.



Curage des fossés.



Nouvel enrobé au Fistelhauser.



La vie Associative et Culturelle

Grâce à nos associations locales, l'année 2025 fut jalonnée par de nombreux événements culturels, concerts, spectacles, expositions, conférences !

Le précédent numéro des Brèves a évoqué la période du 1^{er} semestre. De septembre à décembre, le public a apprécié l'offre culturelle proposée.

Un guitariste de légende, Carlos Santana, fut mis à l'honneur par la tribute **Santanights** dans un formidable concert le 4 octobre. 11 musiciens sur scène pour interpréter les morceaux culte de Santana.



Rendez-vous incontournable de la scène Saint-Amarinoise, la 16^e édition de **Jazz Amarinois** a ravi les amateurs de jazz New-orléans. Le CAP a fait salle comble les 24, 25 et 26 octobre pour applaudir chaleureusement la trentaine de musiciens qui se sont succédés sur la scène.

Et puis, cette année, notre Musique Municipale a démontré tout son talent très « Jazzy » en interprétant de grands classiques.



Les amateurs d'art ne furent pas déçus par la 20^e édition de **Salon Amarin** qui s'est tenue les 8 et 9 novembre. En présence de Nadine ENAKIEFF et JADIS, nos deux invitées d'honneur, 80 artistes prirent place dans la salle du CAP transformée en galerie d'art. La qualité des œuvres exposées a conquis le public.



Thur Ecologie Transports a proposé plusieurs thèmes lors de la 13^e édition du **Festival du film engagé** qui s'est tenu au CAP du 13 au 20 novembre.





La vie Associative et Culturelle

EN 2026 LE PROGRAMME ANNONCÉ S'AVÈRE RICHE ET VARIÉ!



WEEK-END CARNAVALESQUE À SAINT-AMARIN

Deux associations locales proposent une animation carnavalesque les 7 et 8 février.

BAL DE CARNAVAL

Gugg'lion propose le bal de carnaval avec:



- DJ Astep Event
- Election Miss carnaval 2026
- Présentation des nouvelles tenues
- Buvette - petite restauration

MORGENSTREICH

Les Amis carnavaliens vous attendent pour leur traditionnel morgenstreich. Ce jour-là, notre Maire remettra les clés de la ville aux Amis Carnavaliers. **Après le défilé, les Amis carnavaliens vous accueilleront au stammtisch du CAP pour un café ou autre boisson.**



Dimanche 8 février à 6h sur la place de la Mairie.

Samedi 7 février à partir de 18h30 au CAP.
Renseignements : gugglion.contact@gmail.com

Les Amis carnavaliens vous attendent pour leur traditionnel repas « carpes frites ».



Vendredi 3 avril (vendredi saint).



SALON DU TATOUAGE

La 2^e édition du salon de tatouage est proposée par **Derma Craft Studio**.



Samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars au CAP.



La vie Associative et Culturelle

LE CAP HONORE 2 ICONES DE LA CHANSON

Le CAP Saint-Amarin propose un événement exceptionnel pour célébrer deux icônes de la chanson francophone : France Gall et Céline Dion. Ces artistes ont marqué des générations avec leurs voix uniques et leurs contributions inestimables à la musique.

HOMMAGE À FRANCE GALL (AUTOUR DE FRANCE)

France Gall, avec sa voix douce et ses mélodies entraînantes, a laissé une empreinte indélébile dans le monde de la musique. Connue pour des titres emblématiques tels que « Poupée de cire, poupée de son » et « Ella, elle l'a », elle a su conquérir le cœur du public avec son style à la fois innovant et intemporel. Le répertoire de France Gall sera interprété par le tribute « Autour de France » et sa chanteuse Laure DOMANSKY.

Vendredi 6 mars 20h30.



CÉLÉBRATION DE CÉLINE DION (ENTRE-D'EUX),

Céline Dion, quant à elle, est une force indomptable de la scène musicale internationale. Connue pour sa puissance vocale exceptionnelle et son charisme, elle a su toucher des millions de fans à travers le monde. Des chansons comme « My Heart Will Go On » et « Pour que tu m'aimes encore » illustrent parfaitement son talent et sa capacité à émouvoir. Le répertoire de Céline Dion sera interprété par la Tribute « Entre-D'eux » et sa chanteuse Eve PETRY.

Mesdames, CAPSA a le plaisir de vous offrir une coupe de crémant à la fin de chaque concert.



Samedi 7 mars 20h30. Places numérotées :
1 concert : 25 € et 17 € pour les -16 ans.
2 concerts : 40 € et 28 € pour les -16 ans.
Réservation en ligne : www.lecap-alsace.fr
Infos et résas par téléphone au 06 27 83 08 35.

La vie Associative et Culturelle

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



L'amicale des sapeurs-pompiers propose une nouveauté, un loto !

En 2025, l'amicale a proposé la tenue de deux marchés paysans sur la place du CAP. Un très beau succès ! Cette année, deux nouvelles éditions vous sont proposées :

Marché paysan : samedi 11 juillet et samedi 8 août.
Loto : lundi 6 avril de 14h à 19h au CAP.

AUTO, HABITAT & TERROIR



Retrouvez nos artisans locaux dans les domaines de l'habitat, des produits de terroir, les grandes marques automobiles à l'occasion de notre 16^e édition proposée par CAPSA. Vous pourrez également vous restaurer avec la carte proposée par notre fidèle traiteur.

Animation surprise le dimanche.

Samedi 18 et dimanche 19 avril de 10h à 18h au CAP.
Entrée libre, buvette, restauration.

ÉLECTION MISS HAUT-RHIN 15-17 ANS

Une nouvelle fois, le CAP accueillera l'élection de Miss Haut-Rhin 15-17 ans. Une quinzaine de candidates se présenteront devant le jury dans un show millimétré. Le jury et le public éliront la miss 2026 et ses dauphines.



Samedi 9 mai à 20h au CAP.
Renseignement : miss1517hautrhin@gmail.com

LES PARCOURS DU CŒUR

Retenez dès à présent cette date ! Organisé par l'association SESAME, le parcours du cœur a pour but de sensibiliser et prévenir autour du risque cardiovasculaire.

Comme les années précédentes, plusieurs activités seront proposées sur le parvis du CAP, au City Park et sur le site de l'étang du Firmenweiher.

L'événement s'inscrit dans le cadre des campagnes de sensibilisation de la Fédération française de cardiologie.

Toutes les activités proposées sont gratuites mais un don pour la Fédération de Cardiologie est souhaité.



Dimanche 17 mai de 9h à 17h.

La vie Associative et Culturelle

GALA MAJORETTES



Samedi 23 mai à 20h au CAP.
Entrée libre - Plateau.

MUSIQUE MUNICIPALE

La musique Municipale vous propose deux événements. Tout d'abord son concert annuel au CAP le :

- **Samedi 30 mai, 20h.**
- **Entrée libre - Plateau.**

Et un événement attendu par les habitants, la fête de la tarte flambée! la 11^e édition se déroulera le :

- **Samedi 4 juillet.**



POLYPHONICS

Organisée par la CMF Haute-Alsace, Polyphonics est la rencontre d'ensembles des jeunes de la région, de toutes les musiques en pratiques collectives (chorale, harmonie, à cordes, amplifiées, etc.).

Cette rencontre est ouverte à tous les groupes constitués majoritairement de musiciens de moins de 25 ans.

Une belle journée musicale en perspective!



Samedi 7 juin de 10h à 17h au CAP.
Entrée libre - Plateau.

GALA DANSE



Une centaine d'élèves ont suivi les cours de Sophie POZZI, leur professeur. La section danse de l'association CAPSA vous convie au gala annuel avec un programme éclectique. 2 soirées sont proposées.

tion CAPSA vous convie au gala annuel avec un programme éclectique. 2 soirées sont proposées.

Vendredi 12 juin et samedi 13 juin à 20h30 au CAP.
Places numérotées :
4 € (-16 ans) et 7 €.
Réservation en ligne sur lecap-alsace.fr
Buvette - Pâtisserie.

CONCOURS DE TIR



Seul, en famille, en équipe, les cadres de réserve (O.R. / S.O.R.) vous convient à leur traditionnel concours de tir.

Samedi 13 et dimanche 14 juin au stand de tir.



La vie Associative et Culturelle

FEU DE LA SAINT-JEAN

Traditionnel, les feux de la Saint-Jean illumineront le ciel de la vallée.



Samedi 20 juin.

MUSÉE SERRET



Le Musée Serret lancera sa nouvelle saison le **18 mars 2026**. Cette année, l'exposition temporaire vous plongera dans

l'école d'antan : « **L'école...Souvenirs** ».

La section de généalogie portant sur les patronymes de la vallée à partir du travail de Pierre Simon poursuit son travail. La section « Saint-Amarin et Vallée de la Thur » du CERCLE GÉNÉALOGIQUE D'ALSACE est ouverte à toute personne souhaitant s'initier ou approfondir leurs connaissances dans ce domaine :

- Le 3^e vendredi du mois de 18h à 20h30 à partir du 25 mars.
- Le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h pour le jeune public à partir de 8 ans.

Le musée est ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h à partir de mi-mars.

MUSIQUE ENSEMBLE



Après une semaine d'intensives répétitions, les musiciens de la région constituent un orchestre et vous invitent à découvrir leur travail musical

Dimanche 23 août à 16h au CAP. Entrée libre.

CONCOURS AGILITY



Les chiens en vedette pour le concours Agility de l'Association canine de Saint-Amarin.

Dimanche 13 juillet.
Terrain Association Canine au Hirschenbach.

FÊTE ESTIVALE DES ARTS & SPECTACLES VIVANTS



Pour la 3^e année, CAPSA et les associations participantes vous convient à un Week-End festif où la culture sera reine ! Expos photos et peinture, poterie, spectacle d'humour, spectacle pour enfants, artistes de rue, visite guidée, marché d'artisanat d'art, buvette, petite restauration vous attendent au Cercle et dans certains quartiers de Saint-Amarin.

Samedi 25 et dimanche 26 juillet.
Le Cercle et quartiers de Saint-Amarin.

BARGILVA DU SKI CLUB EDELWEISS



Le ski club Edelweiss organise sa traditionnelle fête montagnarde.

Ambiance assurée !

Dimanche 23 août.
Chalet du Ski Club Edelweiss au Markstein.



Informations Générales

MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE: SE PRÉPARER POUR MIEUX PROTÉGER



La commune finalise actuellement la mise à jour de son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Ce document obligatoire est un outil essentiel d'organisation et d'anticipation, destiné à **protéger la population en cas d'événement majeur**: inondation, incendie de grande ampleur, séisme, tempête, épisode climatique exceptionnel, ou tout autre sinistre.

À quoi sert le Plan Communal de Sauvegarde?

Le PCS permet à la commune de:

- anticiper les risques présents sur le territoire,
- organiser l'alerte et l'information de la population,
- coordonner les actions des services municipaux et des secours,
- **porter une attention particulière aux personnes les plus vulnérables** lors d'une situation de crise.

Recenser les personnes vulnérables: un enjeu de solidarité

Dans ce cadre, la commune souhaite constituer ou actualiser une liste des personnes vulnérables, afin de pouvoir les contacter, les informer et leur venir en aide rapidement en cas de sinistre important.

Sont notamment concernées les personnes:

- âgées,
- en situation de handicap,
- isolées,
- ou dont l'état de santé nécessite une attention particulière.



Cette inscription est volontaire:

La commune ne peut ni ne souhaite imposer l'inscription sur cette liste.

Elle repose uniquement sur une **démarche déclarative**, effectuée par la personne concernée ou par un proche.

Pourquoi s'inscrire?

En cas de crise majeure, cette liste permettra à la municipalité de:

- mieux connaître les besoins spécifiques de certains habitants,
- adapter les actions de secours,
- faciliter les contacts et l'accompagnement (évacuation, information, assistance).



Informations Générales

Les données recueillies seront **strictement confidentielles**, utilisées uniquement dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.

Comment s'inscrire ?

Si vous vous sentez concerné(e), ou si l'un de vos proches l'est, nous vous invitons à **compléter et retourner le talon-réponse joint à ce bulletin** selon les modalités indiquées.



Se signaler aujourd'hui, c'est permettre à la commune d'agir plus efficacement demain.

La sécurité de tous repose aussi sur la solidarité et la participation de chacun.



RECENSEMENT DE PERSONNES VULNÉRABLES PCS

Talon réponse à renvoyer à la mairie par courrier :

Mairie de saint-Amarin, 55 rue Charles de Gaulle 68550 Saint-Amarin ou
par mail à l'adresse : mairie@ville-saint-amarin.fr

Je soussigné

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Souhaite mon inscription sur la liste des personnes vulnérables.

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Téléphone de la personne à contacter : _____

Adresse de la personne à contacter : _____

Date : _____ Signature : _____



Informations Générales

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales se dérouleront Les **dimanches 15** (1^{er} tour) et **22 mars** (2^e tour) 2026.

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale de Saint-Amarin en vous rendant sur le site du gouvernement :

www.elections.interieur.gouv.fr.

Vous souhaitez établir une procuration :

- **Réalisez votre démarche entièrement en ligne**

Pour les **élections**, vous pouvez désormais déposer une demande de procuration **entièrement en ligne, sans vous déplacer**. Au préalable, vous devez avoir créé votre identité numérique (consultez le site France Identité) et l'avoir fait certifier en mairie.

- **Deux autres possibilités**

- Soit, vous commencez la démarche en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr en vous identifiant grâce à FranceConnect. Ensuite, avec votre référence de dossier (mélange de 6 chiffres et lettres) reçu par courriel et votre pièce d'identité, vous devez vous rendre en commissariat ou en brigade de gendarmerie, sans prendre rendez-vous, pour valider la démarche. Ensuite, vous recevrez un courriel confirmant la validation de votre procuration. **Sans cette dernière étape, votre procuration ne sera pas prise en compte.**
- Soit, vous allez **directement en commissariat ou en brigade de gendarmerie**, sans prendre rendez-vous, muni de votre pièce d'identité, pour remplir le formulaire Cerfa de demande de procuration. Si vous habitez à l'étranger, vous devez vous présenter au consulat ou à l'ambassade.

Celui qui donne la procuration (le mandant) doit renseigner pour lui comme pour son mandataire : l'état civil, la commune de vote et le numéro d'électeur (inscrit sur la carte d'électeur). Si vous souhaitez avoir accès à vos informations électorales, consultez le site service-public.gouv.fr



Informations Générales

MENUS PRODUITS DE LA FORÊT ET BOIS D'AFFOUAGE

Les personnes intéressées par :

- Une carte de ramassage de bois,
- Un fonds de coupe,
- Du bois d'affouage,

sont priées de s'inscrire obligatoirement en mairie **jusqu'au 13 mars 2026 inclus**.

Les lots seront attribués par l'agent forestier à partir du mois d'avril.

Un maximum de 3 cordes par foyer sera accordé.

A partir du moment où les personnes auront leur bon pour retirer leur bois elles seront chargées de la surveillance de ce dernier. La commune ne pourra pas être tenue responsable en cas de vol.

Les personnes disposeront d'un délai maximum d'un mois pour chercher leur bois en forêt.

Petit rappel : le bois d'affouage est réservé aux foyers saint-amarinois qui devront l'utiliser pour leurs propres besoins.

Tarif 2026 : 220 € la corde.

Don du sang

Les prochains dons du sang auront lieu le

- **Mercredi 4 mars 2026**
- **Mercredi 15 juillet 2026**
- **Mercredi 4 novembre 2026**

Les collectes auront lieu au CAP !

Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.

Nous comptons sur vous !





Informations Générales

DON DE PLASMA, NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER !

Le plasma joue un rôle important dans le traitement de nombreuses pathologies. Pour cela, le don de plasma est primordial !



POURQUOI LE PLASMA EST IMPORTANT ?

Votre plasma peut contribuer à prévenir ou soigner :

- | | | | |
|-----------------------------------|--|------------------------------------|---|
| | | 1.
Tétanos | 2.
Déficits immunitaires |
| 3.
Hépatite B | 4.
Syndrome de Guillain-Barré | 5.
Maladies Hémolytiques Rhésus | 6.
PTT
<small>Purpura Thrombotique
Thrombocytopénique</small> |
| 7.
Transplantation d'organes | 8.
Allo immunisation fœto-maternelle plaquettaire | 9.
Greffe de moëlle osseuse | 10.
Hémophilie |
| 11.
Trombose veineuse profonde | 12.
Chirurgie cardiaque | 13.
Hémorragies | 14.
Varicelle |
| 15.
Troubles sanguins rares | 16.
Rougeole | 17.
Brûlures graves | |

Envie de devenir donneur de plasma ?
Parlez en pendant votre entretien pré-don !



Informations Générales

Toute personne de 18 ans et moins de 66 ans peut faire don de son plasma en respectant un intervalle de deux semaines entre dons.

Il est tout à fait possible de faire un don de plasma sans jamais avoir fait un don de sang.

Depuis le mois de septembre 2025, une convention de partenariat a été établie entre la déléguée de secteur de l'union départementale des donneurs de sang bénévoles (UDDSB) associée aux Associations des Donneurs de sang Bénévoles et la Communauté de Commune de la vallée de Saint-Amarin afin de permettre aux donneurs de don de plasma de pouvoir se rendre sur Mulhouse à l'EFS en covoiturage. Un minibus pour le déplacement est mis en place, le lieu de rencontre est au CAP à Saint-Amarin.

Actuellement une date par mois est retenue par rapport aux dates du calendrier de l'EFS de Mulhouse et selon les inscriptions, nous pouvons aller jusqu'à 7 personnes.

Les inscriptions pour faire le don de plasma se font soit par le/la président(e) de l'amicale de votre commune ou soit par la déléguée de secteur (Marilyne Horny) par mail: hornymaryline@gmail.com qui prend contact avec l'EFS pour la prise de rendez-vous et l'horaire de passage et pour vous donner les informations sur l'horaire de départ, en fournissant vos nom/prénom, coordonnées, date de naissance et adresse postale.

Les personnes peuvent également aller sur le site de l'EFS Mulhouse et s'inscrire directement, des dates et des horaires sont disponibles pour la prise de rendez-vous.

JOURNÉE CITOYENNE

Temps fort de la vie communale, la journée citoyenne instaure des liens intergénérationnels, permet des échanges de savoir-faire en toute convivialité autour de de petits travaux d'embellissement, de nettoyage et d'entretien. Organisée par la municipalité, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Après les efforts communs, tout le monde se retrouve pour une collation avec un maître mot, convivialité!





Déchets ménagers et déchèterie mobile

Calendrier de collecte 2026

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Déchèteries mobiles

- Malmerspach
- Moosch
- Fellering

★ Collecte des huisseries :
1^{er} avril / 5 juin / 17 juillet /
7 août / 2 octobre

Horaires été

du 01/04 au 31/10 :
13h-19h

Horaires d'hiver

du 01/11 au 31/03 :
10h-16h



En cas d'alerte canicule
ORANGE ou **ROUGE**
les horaires d'ouverture
seront fixés à 7h-14h

À chaque commune son jour de collecte :

LUNDI

Fellering

Oderen

MARDI

Goldbach-Altenbach

Kruth

Mitzach

Mollau

Urbes

Wildenstein

JEUDI

Gelschouse

Malmerspach

Saint-Amarin

VENDREDI

Husseren-Wesering

Moosch

Ranspach

Storckensohn

En alternance :

Bac jaune

Recyclables

hors verre

Bac gris

Ordures

ménagères (OMR)

jours fériés - collecte

reportée :



Sacs jaunes : collecte
tous les mercredis. Sac à sortir
uniquement le mardi soir, au
pied de votre borne OMR.



Etat Civil 2025 2^e SEMESTRE

Naissance

Simon
le 20 juillet

De Nicolas et Cristina-Ramona HIRZEL



Mariage

Le 31 juillet

Franck MEYER et Sophie SCHERZINGER



Pour les mariages et naissances, seules les personnes ayant donné leur accord sont publiées sur cette page.

Décès

Le 1^{er} juillet	Jean Claude LUTHRINGER, 72 ans
Le 8 juillet	Roger STOFFER, 77 ans
Le 6 août	Paul ARNOLD, 94 ans
Le 24 août	Christiane SCHMITT née CORDEIL, 82 ans
Le 24 septembre	André KIEFFER, 87 ans
Le 1^{er} octobre	Maria RODRIGUES, 90 ans
Le 19 octobre	Marie Marguerite GASSER née ARNOLD, 80 ans
Le 17 novembre	Anne-Marie DESCHLER née GULLY, 92 ans
Le 19 novembre	Violette WASSNER née CHRISTEN, 75 ans
Le 21 novembre	Jocelyne BLUMBERG née VUILLEUMIER, 79 ans
Le 2 décembre	Marie Gérardine ERGELIN née KERN, 87 ans
Le 25 décembre	André LAUBECHER, 95 ans

Les Brèves

SAINT-AMARIN



* sous réserve

Calendrier des Manifestations* 2026

Février

- Samedi 7 :** Soirée Baeckeoffe par la Musique Municipale, Maison du bailli
Bal de Carnaval, le CAP
- Dimanche 8 :** Morgenstreich, dans les rues
- Samedi 28 :** Salon du tatouage, le CAP

Mai

Encaissement des membres bienfaiteurs de La Musique Municipale

- Vendredi 1^{er} :** Aubade de la Musique Municipale, dans les rues
- Vendredi 8 :** Commémoration Fête de la victoire, Monument aux morts de l'église
- Samedi 9 :** Election Miss 15-17 ans, le CAP
- Dimanche 17 :** Parcours du cœur, le CAP
- Samedi 23 :** Gala des Majorettes, le CAP
- Samedi 30 :** Gala Musique Municipale, le CAP

Juin

Quête des pupilles pompiers

- Samedi 6 :** Gala EMHT, le CAP
- Vendredi 12 :** Gala de danse CAPSA, le CAP
- Samedi 13 :** Gala de danse CAPSA, le CAP
Concours de tir des ORSOR, stand de tir
- Dimanche 14 :** Concours de tir des ORSOR, stand de tir
- Dimanche 21 :** Fête de la Musique, amis carnavaliers
- Jeudi 18 :** Commémoration appel du 18 juin
- Vendredi 19 :** Kermesse école maternelle, le Cercle
- Samedi 20 :** Feu de la Saint Jean

Juillet

- Samedi 4 :** Fête de la tarte flambée, Stammtisch du CAP et place des Diabls Bleus
- Samedi 11 :** Marché paysan, le CAP
- Dimanche 12 :** Concours Agility, Terrain du Hirschenbach
- Mercredi 15 :** Don du sang, le CAP
- Vendredi 18 :** Passage du Tour de France à Saint-Amarin
- Samedi 25 :** Fête estivale des arts & spectacles vivants
- Dimanche 26 :** Fête estivale des arts & spectacles vivants

Mars

Encaissement des membres bienfaiteurs des Majorettes

- Dimanche 1^{er} :** Salon du tatouage, le CAP
- Mercredi 4 :** Don du sang, le CAP
- Vendredi 6 :** Autour de France - tribute France Gall, le CAP
- Samedi 7 :** Entre d'Eux - tribute Céline Dion, le CAP
- Dimanche 8 :** Concours de Belote, Ludo d'Emilie, Maison du Bailli
- Dimanche 15 :** Election municipale, le CAP
- Mercredi 18 :** Ouverture Musée Serret
- Dimanche 22 :** Election municipale (2^e tour), le CAP

Avril

- Vendredi 3 :** Carnavaliers, Carpes frites, Maison du Bailli
Vente de truites par les Amis du Firmenweiher
- Lundi 6 :** Loto, le CAP
- Vendredi 17 :** Inauguration Expo temporaire « L'école... Souvenirs », Musée Serret
- Samedi 18 :** Auto, Habitat & Terroir, 16^e édition, le CAP
- Dimanche 19 :** Auto, Habitat & Terroir, 16^e édition, le CAP



Calendrier des Manifestations* 2026

* sous réserve

Août

- Samedi 8 :** Marché paysan,
le CAP
Dimanche 23 : Bargkilwa du Ski Club Edelweiss,
chalet Edelweiss

Septembre

- Dimanche 6 :** Fête du COQ,
Braderie

Octobre

- Dimanche 11 :** Course des Diables Bleus
Vendredi 23 : Jazz Amarinois, 17^e édition,
le CAP
Samedi 24 : Jazz Amarinois, 17^e édition,
le CAP
Dimanche 25 : Jazz Amarinois, 17^e édition,
le CAP

Novembre

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

- Mercredi 4 :** Don du sang,
le CAP
Samedi 7 : Salon Amarin, 21^e édition,
le CAP
Dimanche 8 : Salon Amarin, 21^e édition,
le CAP
Carnavaliers, Soirée Moules frites,
maison du Bailli
Mercredi 11 : Fête patronale,
église
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé, dépôts de gerbe
aux monuments aux morts
cimetière militaire et église
Du 12 au 15 : TET : festival du film engagé,
le CAP
Samedi 21 : Salon Glamour,
le CAP
Dimanche 22 : Salon Glamour,
le CAP

Décembre

- Du 1^{er} au 31 :** Animations de Noël par les E.H.T,
commerces
Samedi 5 : Concert de l'Avent, Musique Municipale,
l'Eglise
Dimanche 6 : Fête des aînés,
le CAP
Mardi 8 : Procession vers la grotte de la vierge,
Hirschenbach
Vendredi 11 : Marché de Noël,
le CAP
Samedi 12 : Marché de Noël,
le CAP
Dimanche 13 : Marché de Noël,
le CAP





Bulletin municipal tiré à 1300 exemplaires - Directeur de la publication : Monsieur le Maire, Charles WEHRLÉN - Crédit photos : LUDVINE BLUNTZER, FRANÇOIS PROEHL, JEAN SAUZE, MAIRIE - Conception, réalisation : impression : PARMENTIER IMPRIMERIES - F-67101 Witzgenau

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Nathalie BARRAUD, Maire-Adjointe: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
Tél. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@ville-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.ville-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour
l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier
sans chlore et avec des encres
à bases végétales